Employer du personnel en Allemagne

Jan Westhues, LL.B.
Rechtsanwalt

Konrad-Adenauer-Ufer 71
50668 Cologne
+49 (0) 221 139 96 96 0

www.qivive.com
westhues@qivive.com

qivive
La Kanzlei

Votre intervenant

Jan Westhues, LL.B.

Rechtsanwalt

Jan Westhues est avocat allemand (Rechtsanwalt). Il conseille nos clients en droit du travail allemand (gestion des relations individuelles et collectives du travail) et représente nos clients devant les tribunaux en Allemagne. Il accompagne les sociétés dans leurs projets d'embauche de salariés et d'implantation en Allemagne.

qirie

La Kanzlei

Le cabinet

- Cabinet de renom spécialisé en droits des affaires français et allemand
- Plus de 20 professionnels bilingues (Avocats et Rechtsanwälte)
- Conseil sur tous les aspects du droit des affaires français
- Bureaux à Cologne | Paris | Lyon

qivive

La Kanzlei

Communication
pendant le webinaire

En bas de l'écran

- Questions – uniquement par chat

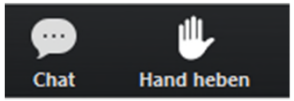

- Evaluation
- Documentation PDF
- Présentation
- Newsletter

Y a-t-il encore des problèmes ?

La Kanzlei

Les sujets

1. Questions préalables à l‘embauche
2. Le recours au CDD, la période d‘essai
3. Durée du travail, rémunération
4. Congés payés
5. Aspects pratiques

La Kanzlei

Questions préalables

Droit français ou droit allemand ?

- Principe du choix de loi
- Mais restrictions : normes impératives et ordre public
- Conseil : appliquer le droit allemand

Questions préalables

Conventions collectives

- Plusieurs niveaux de négociation
- Trois cas d‘application
- Extension relativement rare en Allemagne

Le type de contrat

CDI ou CDD ?

- Champ d'application restreint de la loi de protection contre le licenciement allemande (KSchG)
- Recours au CDD sans motif pour max. 2 ans, max. 3 renouvellements
- Recours au CDD avec motif sans limite (sauf abus)

La période d‘essai

- Seul réel avantage : délai de préavis réduit
- 6 mois maximum
- Clause contractuelle
- Rupture libre (mais consultation du comité d‘entreprise et attention à l‘abus)

La Kanzlei

Durée du travail

Rémunération

- Salaire minimum
- Plafond de cotisations
- Structure du salaire

	France (cotisations sociales et impôt français)	**Allemagne** (cotisations sociales et impôt allemand)
Salaire brut	45 000 €	45 000 €
Charges sociales pour l'employeur	18 900 € (42 %)	8 775 € (19,4 %)
Coût total pour l'employeur	63 900 €	53 719 €
Charges sociales pour le salarié	9 900 € (22 %)	9 326 € (20,7 %)
Salaire avant impôts (= salaire « net » français)	35 100 €	35 674 €
Impôt sur le revenu	3 770 €	7 909 €
Salaire avant impôts (= salaire « net » allemand)	31 330 €	27 765 €

Congés payés

- Congé minimal légal et congé supplémentaire
- Période de référence
- Proratisation ou congé annuel total en cas d‘année incomplète

La Kanzlei

Aspects pratiques

Contrat de travail / Agent commercial

- Lien de subordination
- Secteur géographique
- Reporting
- Rémunération variable

Déplacements

- Temps de trajet
- Frais professionnels
- Véhicule de fonction

Bureau / Home-office

- Problématique de l'établissement stable
- Frais relatifs au home-office

MERCI

Jan Westhues, LL.B.
Rechtsanwalt

Konrad-Adenauer-Ufer 71
50668 Cologne
+49 (0) 221 139 96 96 0

www.qivive.com
westhues@qivive.com

qivive
La Kanzlei